

Les démonstratifs de l'ancien français : un système encore personnel ?

Céline Guillot

ICAR (UMR5191) CNRS, Université de Lyon
Celine.Guillot@ens-lyon.fr

1 Introduction

Du point de vue morphologique, on sait que le système des démonstratifs de l'ancien français est d'abord organisé autour de deux paradigmes issus du latin (CIST et CIL), puis à partir de la fin du 12^e autour de trois paradigmes différents (CIST, CIL et CE). L'apparition et la disparition de plusieurs formes, de même que le long processus par lequel elles se spécialisent toutes peu à peu, les unes comme pronoms, les autres comme déterminants, sont désormais assez bien connus (Marchello-Nizia 1995 notamment).

La nature de l'opposition sémantique des deux séries CIST et CIL¹ reste en revanche encore en discussion. Si de nombreuses hypothèses ont été formulées à ce sujet depuis le début du 20^e siècle (notamment Mathews 1907, Foulet 1919, Guiraud 1967, Price 1968, Dees 1971, Moignet 1973, Mc Cool 1981, Kleiber 1985 et 1987, Perret 1988), aucun des travaux menés sur le sujet n'a donné une description qui rende compte de façon claire de la totalité des emplois observés. La plupart de ces études visent par ailleurs à comprendre le fonctionnement du système médiéval en synchronie, sans chercher à l'articuler au système latin, et sans parvenir à définir d'éventuelles évolutions à l'intérieur de la période médiévale. Cet article n'entend aucunement répondre à toutes ces questions. Il vise seulement à mettre en évidence un nouveau trait sémantique sur lequel on n'avait pas insisté jusqu'ici, en essayant de l'articuler à l'une des hypothèses proposées récemment sur la valeur des démonstratifs médiévaux.

Nous nous appuyerons pour cela sur la notion de SN démonstratifs « prédicatifs », empruntée à Schnedecker 2006 et présentée dans la section 3. Nous essaierons de montrer dans la section 4 que les SN anaphoriques prédicatifs se réalisent de façon préférentielle, et avec certains noms de façon exclusive, avec la série CIST. La seconde partie de la section 4 examinera à la lumière de ces oppositions les valeurs de CIST et CIL dans la deixis situationnelle. En préambule, la section suivante donnera une rapide présentation de la façon dont la théorie de la sphère personnelle de C. Marchello-Nizia rend compte du système des démonstratifs de l'ancien français.

2 Le système des démonstratifs de l'ancien français : la thèse de la sphère personnelle

2.1 Présentation de la thèse de la sphère personnelle

Notre point de départ sera la théorie de la sphère personnelle de Christiane Marchello-Nizia (2003, 2004, 2005, 2006a et b). Présentée comme étant valable avant tout pour la période la plus ancienne du français (des serments de Strasbourg en 842 à la fin du 12^e siècle environ), cette théorie repose sur l'hypothèse d'une valeur 'subjective' et pragmatique des démonstratifs en ancien français. Elle se distingue en cela très nettement des autres thèses, qui fondaient à peu près toutes la valeur des démonstratifs sur un système d'oppositions spatiales². La sphère personnelle du locuteur se définit comme une sorte d'espace très abstrait construit par le locuteur dans son propre discours et incluant tout ce qui le concerne de près ou de loin. Cette sphère comprend naturellement les objets qui lui appartiennent, les parties de son corps, les membres de sa famille, ses proches, ceux qu'il aime et chérit, parfois même les paroles qu'il a

prononcées³. C'est donc en fonction de la visée communicative de son énoncé que le locuteur choisira d'inclure ou d'exclure un référent de sa sphère et non en fonction de la position de cet objet dans l'espace. Pour inclure le référent à l'intérieur de sa sphère, le locuteur choisira l'une des formes du paradigme de CIST. Pour l'en exclure, il utilisera au contraire l'une des formes de CIL. L'énoncé suivant illustre de façon exemplaire l'opposition ainsi définie :

- (1) « Se voz de **ceste** ne voz poéz oster,
Je voz ferai **celle teste** coper ». (*Ami et Amile*, v. 752-753)
« *Si vous ne pouvez vous excuser à propos de celle-ci, je vous ferai couper la tête.* »

Le père de Bélissant s'adresse ici à Amile qui a passé la nuit avec sa fille. Quand il s'agit de référer à sa fille chérie, le père emploie le pronom *ceste*, mais pour désigner la tête de celui qui l'a déshonorée, il utilise *celle teste*. Il marque ainsi son opposition manifeste au jeune-homme.

Un cas un peu particulier est celui dans lequel le locuteur réfère non pas à un objet qui est présent dans la situation de communication, mais aux paroles qu'il vient de prononcer lui-même. Dans les textes français les plus anciens, il apparaît de façon très nette que CIST est employé par l'auteur au moment précis où il s'adresse à son auditoire et s'implique personnellement dans le message qu'il leur délivre (il s'agit de textes hagiographiques qui ont une visée didactique très forte et qui devaient faire l'objet d'une forme de performance orale). On trouve par exemple dans le texte de la *Passion de Clermont* (vers l'an Mil) :

- (2) Nos **cestes pugnes** non avem,
Contra nos eps pugnar devem (*Passion de Clermont*, v. 501-502)

Les combats dont il est ici question (*cestes pugnes*) sont ceux du Christ et ont fait l'objet du récit qui précède. Dans son adresse aux fidèles, l'auteur les exhorte à mener leurs propres combats contre eux-mêmes en indiquant que ces combats sont aussi les siens (*contra nos eps*). Bien que *cestes pugnes* ne désigne pas à proprement parler les combats du locuteur mais plutôt ceux qui ont fait l'objet de son récit, en choisissant cette expression « l'auteur-locuteur s'intègre dans la situation d'énonciation comme acteur » et « prenant à son compte le récit antérieur et en assumant les valeurs, il s'en donne pour l'auteur » (Marchello-Nizia 2006a : 122).

A l'inverse, les occurrences de CIL indiquent toujours que le locuteur présente le référent comme étant un objet discursif disjoint du *hic et nunc* de l'énonciation et de son auteur. Dans la *Séquence de sainte Eulalie* (vers 881) par exemple, l'expression *celle kose* est également utilisée pour renvoyer au contenu du discours qui précède :

- (3) La domnizelle **celle kose** non contredist (*Séquence de sainte Eulalie*, v. 23)
La jeune fille ne s'opposa pas à cette chose.

Contrairement à ce qui se produisait dans l'énoncé précédent, le SN n'est pas associé au locuteur du discours. *Celle kose* ne fait que reprendre de façon synthétique le contenu discursif donné précédemment, « mais l'épisode raconté se situant dans un temps largement antérieur au moment où vivait l'auteur, et les paroles qu'il résume dans son récit étant non plus des paroles qu'il assume, mais des paroles de l'un des personnages mis en scène, c'est *celle kose* qui est utilisé pour désigner ce discours hors de la sphère de l'auteur » (Marchello-Nizia 2006a : 122).

Dans le texte de la *Chanson de Roland*⁴, il est également très fréquent que les SN démonstratifs réfèrent à un contenu discursif et non à une entité déjà nommée dans le discours ou physiquement présente dans la situation de communication. C. Marchello-Nizia (2006a et b) a montré que CIST est utilisé dans ce texte lorsque le locuteur des paroles est également le sujet syntaxique de l'énoncé qui suit :

- (4) « Quant tu es mor, dultur est que jo vif ». A **icest mot** se pasmet li marchis
(*Chanson de Roland*, v. 2030-2031)
« *Dès lors que tu es mort, c'est un malheur que je vive.* ». *Sur ces paroles/en prononçant ces paroles le marquis tombe évanoui.*

Dans les cas opposés où les paroles déjà citées et les actions qui suivent ne sont pas attribuées à la même personne, c'est la forme en -L qui est choisie⁵ :

(5) « Sempres murray, mais cher me sui vendu ». **A icel mot** l'at Rollant entendu
(*Chanson de Roland*, v. 2053-2054)
« Je vais mourir bientôt, mais je me suis chèrement vendu ! ». *A ces mots Roland l'a
entendu. [C'est un soldat ennemi qui parlait]*

Là encore, la thèse de la sphère personnelle permet de rendre compte de l'alternance des deux paradigmes : CIST permet de référer aux paroles du locuteur (qui n'est plus l'auteur du texte dans ces exemples mais l'un des personnages du récit), CIL permet de référer aux paroles d'un autre.

Dans tous ces exemples, on peut considérer que le démonstratif est déictique discursif, dans la mesure où en pointant vers un segment discursif adjacent il permet de référer à un contenu propositionnel (Fillmore 1975, Webber 1991, Himmelmann 1996, Diessel 1999, Cornish 2007). Nous verrons qu'on peut néanmoins établir des distinctions plus fines, qui permettent - c'est notre hypothèse - de rendre compte de la répartition des formes à un moment ultérieur de l'évolution.

2.2 Evolution vers un système mixte ?

Bien qu'elle semble très bien fonctionner pour la période la plus ancienne du français, la thèse de la sphère personnelle semble toutefois achopper sur des énoncés postérieurs, et cela dès le texte de la *Chanson de Roland* (au tout début du 12^e siècle). D'après C Marchello-Nizia les textes du 12^e seraient composites et hétérogènes : certains emplois des démonstratifs obéiraient toujours au principe de la sphère, tandis que d'autres témoigneraient d'un second stade de l'évolution. L'un des énoncés qui fondent l'hypothèse d'un changement en cours est le suivant :

(6) Nos avrum dreit, mais **cist glutun** unt tort (*Chanson de Roland*, v. 1213)

L'expression *cist glutun* ne peut se justifier par la volonté d'inclure le référent dans la sphère du locuteur puisqu'elle sert à désigner ses ennemis et s'oppose à *nos*.

D'autre part, il semble que dans la plupart des textes postérieurs au *Roland*, on tende à utiliser de façon indifférenciée CIL et CIST comme déictiques discursifs, quelle que soit l'identité de la source d'énonciation à l'origine du discours auquel on réfère :

(7) Et la gens de la terre d'Equise furent revelé contre Peron de Braieciel, et cil de Marmora, qui suen estoient ; et li orent fait damage et morz de ses homes assez. Et quant **ceste novele** vint en Costantinoble, si furent mult esfreé. (Villehardouin, *Conquête*, t.2, p. 292)

(8) et passa al port de Marseille, et quant ele vint a Acre, si n' i ot gaires esté que la nouvelle li vint de Costantinople, que li message son signor li noncierent, que Costantinople ere conquise et ses sires ere empereres : dont grant joie fu a la crestienté. Après **cele novele**, ot la dame en proposement de venir a lui : si li prist une maladie, si fina et mori (Villehardouin, *Conquête*, t.2, p. 126)

Ce constat est ancien (voir Kleiber 1987 notamment) et il explique en grande partie l'hypothèse formulée par Mc Cool (1981) et reprise par G. Kleiber d'un système fondé sur une opposition asymétrique. CIL aurait le statut de forme non marquée, ce qui lui permettrait d'être utilisé avec la valeur opposée à celle de CIST mais aussi avec la même valeur. Ainsi pourrait s'expliquer que CIST et CIL alternent sans différence sémantique apparente dans des énoncés du type de (7) et (8) ou dans ceux, fort nombreux, où l'on trouve indifféremment les expressions *a (i)cest mot* ou *a (i)cel mot*, et *après cele parole* ou *après ceste parole*.

C. Marchello-Nizia (2006a et b) considère de son côté que l'évolution sémantique conduisant à la perte de l'opposition personnelle commence précisément dans ce type de contexte : les deux formes de démonstratifs ne serviraient plus à inclure ou à exclure le référent de la sphère personnelle du locuteur, ils indiqueraient que le référent doit être identifié grâce au contenu d'un segment discursif adjacent à l'occurrence de la forme du démonstratif lui-même. Le pôle de la référence s'est déplacé du locuteur vers

l'indexical lui-même, et la valeur des deux séries CIST et CIL se limite au trait *token-réflexif* décrit par G. Kleiber (1987).

Nous ferons quant à nous une hypothèse légèrement différente : dans ce contexte précis, CIST et CIL ne sont pas aussi interchangeable qu'il y paraît. Nous verrons qu'ils ne sont pas associés aux mêmes noms têtes de syntagme et nous proposons de mettre en relation l'emploi de l'une ou l'autre série avec le caractère prédicatif ou non prédicatif du SN. Dans les différents exemples mentionnés, on traite les ennemis de *glutun*, et l'on caractérise le contenu du récit qui précède comme étant une *novelle* que les acteurs de la narration viennent d'apprendre. Dans les deux cas, la prédication qui est assurée via le SN démonstratif ne va pas de soi et elle apporte des informations inédites.

3 Démonstratif et SN prédicatif

Comme on l'a vu plus haut, nous empruntons la notion de SN prédicatif à Schnedecker 2006. La fréquence et les effets discursifs de ces SN ont été étudiés pour le français moderne (notamment Reichler-Béguelin 1995) et mis en relation avec les caractéristiques sémantico-référentielles du démonstratif.

3.1 Définition du SN prédicatif

La capacité du démonstratif à entrer dans des SN prédicatifs provient de son sens même et de la façon dont s'effectue l'appariement avec son référent. Les nombreux travaux de F. Corblin (notamment 1987) et G. Kleiber (1984 et 1986a et b en particulier) montrent que c'est le caractère indexical de l'expression démonstrative qui permet l'identification précise du référent et non le contenu sémantique du SN (comme c'est davantage le cas avec l'article défini)⁶. Dès lors, l'expression *Ce N* permet de classer le référent comme étant un N :

« Il [l'adj démo] renvoie directement, c'est-à-dire abstraction faite de toute circonstance d'évaluation, au référent introduit par le SN indéfini *Un N_i* de *p_i* en l'appréhendant comme objet non nommé qui se trouve reclassifié par la structure classificatoire présupposée *Ce + est un N_i* » (Kleiber 1986b : 56)

Il apparaît par ailleurs que la reclassification du référent peut être plus ou moins attendue dans le contexte d'occurrence et porter une charge plus ou moins importante d'informations nouvelles. La catégorie des démonstratifs prédicatifs définie par C. Schnedecker se limite précisément aux cas où le démonstratif est anaphorique et où le SN apporte des informations que rien n'annonce dans le contexte discursif qui précède :

(9) Ce sont eux qui ont fait Hélène, guidant ses expériences initiales et lui donnant enfin un premier rôle, le personnage de Aïe dans le film du même nom, tourné par la frangine en 2000.

Peu à peu on s'est mis à remarquer **cette grande fille à la beauté androgyne**, jolie garce de comédie... (*Libération* 09/12/03, cité dans Schnedecker 2006 : 42)

L'information contenue dans le SN *cette grande fille* est entièrement nouvelle, elle n'est pas donnée et ne peut être déduite du nom propre à la source de l'anaphore ou du contenu discursif énoncé entre l'occurrence de *Helène* et sa reprise anaphorique au moyen de *cette grande fille* etc.

3.2 SN prédicatifs et anaphores complexes

Nous proposons ici, à la suite des recherches menées récemment sur l'anaphore indirecte et l'anaphore complexe (Erkù et Gundel 1987, Botley 2006, Consten *et al.* 2007, Schwartz-Friesel 2007) d'établir une sous-classification à l'intérieur de la catégorie de l'anaphore démonstrative prédicative. Nous distinguerons les anaphores à antécédent nominal des anaphores sans antécédent nominal (« anaphors without NP antecedents », Gundel *et al.* 2004) ou anaphores complexes. Les premières sont exemplifiées en (9) et (10), les secondes en (11) :

(10) E cume David fud alches lasséd, Jéski de Nób, ki fud del lignage Araphá é out ceint un brant nuf é flambánt, é li fers de sa lance pesad treis cenz unces, **cist merveilleus champiuns** volt ferir le rei David. (*Quatre livres des rois*, p. 100)

(11) car il [Virginius] par amor sans haïne
a sa bele fille Virgine
tantost a la teste coupee
et puis au juige presentee
devant touz en plein consitoire ;
et li juiges, selonc l'estoire,
le commenda tantost a prendre
por lui mener occierre ou pendre.
Mes ne l'ocist ne ne pendi,
car li peuples le deffendi,
qui fu touz de pitié meüz
si tost con li fez fu seüz.
Puis fu **por ceste mesprison**
Appius mis an la prison,
et s'ocist la hastivement
ainz le jor de son jugement (Jean de Meun, *Roman de la Rose*, v. 5605-5620)

On voit que dans le premier cas, le SN *cist merveilleus champiuns* a à sa source une autre entité nominale (*Jéski de Nób*), alors que dans le second, le SN anaphorique réfère non pas à une entité déjà nommée mais au contenu propositionnel du segment discursif qui précède. Comme on l'a signalé plus haut, ces occurrences du démonstratif sont généralement appelées déictiques discursives (on insiste alors sur le fait que le SN introduit un nouveau référent dans le discours), mais on ne saurait nier qu'elles reposent en même temps sur une relation anaphorique (le SN entretient une relation avec un segment source). Elles semblent par ailleurs représenter une part non négligeable, sinon majoritaire, des occurrences des démonstratifs.⁷

De même qu'on trouve des anaphores avec antécédent nominal non prédicatives, on rencontre fréquemment aussi des anaphores complexes non prédicatives :

(12) Si issirent dou chastel et se departirent maintenant li uns de l' autre ainsi come il l' avoient porparlé , et se mistrent en la forest li uns ça et li autres la , la ou il la voient plus espesse , en tous les leus ou il trovoient ne voie ne sentier . Si plorèrent assez a **cel departement** cil qui plus cuidoient avoir les cuers et durs et orgueillox. (*Queste del saint Graal*, p. 26)

Bien que le SN *cel departement* ne soit pas anaphoriquement lié à une source nominale mentionnée dans le contexte discursif, l'information donnée dans le SN est déjà contenue dans l'énoncé précédent *se departirent maintenant li uns de l'autre*⁸.

Les deux sous-catégories que nous venons de définir sont donc clairement distinctes mais on verra que l'anaphore complexe se réalise souvent sous la forme d'une anaphore prédicative.

4 CIST et CIL en français médiéval : l'hypothèse de la (non) prise en charge du contenu du SN par le locuteur

Nous présenterons notre hypothèse en abordant l'anaphore prédicative puis la deixis situationnelle. Nous essaierons de montrer qu'une valeur unique permet d'interpréter les occurrences de CIL et CIST dans ces différents contextes.

4.1 CIST et CIL dans l'anaphore prédicative

Comme on l'a annoncé plus haut, l'examen d'un grand nombre d'occurrences des séries CIST et CIL montre qu'elles ne se comportent pas de la même façon relativement à la catégorie des anaphores

prédicatives. La série CIST semble de loin la plus utilisée quand il s'agit d'apporter des informations totalement nouvelles, en particulier dans le cas des anaphores complexes.

Il est un contexte particulier dans lequel le paradigme de CIST semble même le seul à pouvoir être utilisé, c'est lorsque le nom tête du SN est un nom métadiscursif du type *requeste*, *demande*, *conseil*, *blasme*, *serement*, *promesse*, etc., un nom spécifiant l'acte de langage qui a été accompli au moyen de l'énoncé à la source de l'anaphore :

(13) « [...] et quant nos avrons les viandes recueillies, alomes devant la ville et fasons ce que Nostre Sires nos avra porveü. Quar plus setièrement guerroie cil qui a la viande que cil qui n' en a point ». A **cest conseil** s'acorderent li conte et li baron, et s'en ralerent tuit a lor nés chascuns et a ses vaissiaus. (Villehardouin, *Conquête*, t.1, p. 132)

(14) « Sire , fait il , le remanoir
Feraï donques, dés k'il vos plaist ».
- « Sachiés, je ne voel pas qu' en laist
En noncaloir **ceste promesse**,
Fait l'empereris, la barnesse [...] » (Jean Renart, *Escoufle*, v. 1684-1688)

(15) « Si m' aït Diex, fait Kahedins, je croi tot certainement que mesure Tristrans est assés mieudres cevaliers que n'est Lanselos. Et si vous di bien sans faille que la roïne Yseut est assés plus bele dame que n'est la roïne Genievre. » Après **ceste response** ne se puet plus tenir Lanselos de parler (*Tristan en prose*, t. 1, p. 111)

(16) « [...] Ensi te contien et demainne
Que tu n'i soies coneüz,
Jusqu'a tant qu'as plus esleüz
De la cort esprovez te soies.
De ce te lo que tu me croies,
Et s'an leu viens, ja ne t'esmaies
Que a ton oncle ne t'essaies,
Mon seignor Gauvain, ce te pri,
Que tu nel metes en obli. »
Après **cest amonestemant**
ne vesqui gaires longuemant. (Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 2572-2582)

De rapides sondages dans des textes composés entre le 12^e et le 15^e siècle montrent que les constructions *cele requeste*, *cil/cel blasme*, etc. ne se rencontrent quasiment pas, que le SN soit prédicatif ou qu'il reprenne des informations déjà données dans le contexte précédent. Dans ce dernier cas aussi, c'est la série CIST qui est utilisée de façon très majoritaire :

(17) « [...] Et encor vos comant je que tant come vos seroiz en ceste Queste ne mengiez de char ne ne bevez de vin, et alez toz jorz ou mostier oïr le servise de Nostre Seignor, se vos estes en leu que vos le puissiez fere. » Et il reçoit **cest comandement** ou nom de penitance (*Queste del saint Graal*, p. 129)

(18) « [...] or vos pri ge que vos en cest point ou je sui et en ceste grant joie soffrez que je trespasse de ceste terriene vie en la celestiel. » Si tost come Galaad ot fete **ceste requeste** a Nostre Seignor [...] (*Queste del saint Graal*, p. 278)

Pour expliquer ces différents phénomènes, nous proposons l'hypothèse suivante : la série CIST comporte le trait « + prise en charge du contenu informatif du SN par le locuteur », la série CIL le trait opposé « - prise en charge du contenu informatif du SN par le locuteur ». En d'autres termes, en choisissant l'une des formes de CIST, le locuteur (ou le sujet de conscience correspondant au sujet syntaxique de la proposition) indique qu'il est responsable de la catégorisation effectuée via le SN. Avec CIL au contraire, le locuteur présente la catégorisation du référent réalisée par le N comme ne venant pas de lui.

On comprend dès lors la fréquence de CIST dans les SN prédicatifs. Dans la mesure où ces SN se distinguent des autres par l'apport d'informations nouvelles, non déductibles du contenu discursif lui-même, il est fréquent que le locuteur se présente comme étant l'instance à la source de cet apport informatif. A l'inverse, lorsque CIL est utilisé dans les textes, c'est généralement parce que le contenu sémantique du SN n'est pas nouveau. Il a déjà été donné dans l'entourage discursif et, bien qu'il puisse y avoir introduction d'un nouveau référent dans le discours, on ne peut dire qu'il y ait apport d'informations inconnues (comme c'est le cas dans l'exemple (12) mentionné ci-dessus).

Dans le cas des anaphores complexes à nom méta-discursif, l'apport informatif est manifeste et implique une forme de jugement sur la nature de l'acte de langage effectué, qui se traduit par une reconceptualisation du référent :

« Clauses and verb phrases denote and therefore directly introduce entities with relatively high world immanence [...], i. e. events, situations, states and activities. Facts and propositions inferred from or associated with such entities are not likely to be in focus since they involve reconceptualization and additional processing »
(Gundel *et al.* 2006 : 82).⁹

La caractérisation de l'acte de langage accompli est dissociée de la mention du contenu des paroles énoncées, et cette caractérisation a généralement comme source le locuteur du SN. Ainsi s'explique probablement que CIST prédomine dans ce type de SN. Le cas où l'énoncé source contient un performatif explicite (du type *comant*, *prie* ou *jure*) est différent, puisque le SN anaphorique ne fait en somme que reprendre une information déjà connue. S'il apparaît que dans ce contexte aussi CIST est majoritaire, il semble que les occurrences de CIL devant un nom méta-discursif se limitent à ces anaphores complexes non prédicatives :

(19) devant lui et li fist jurer sour sains k'il s'en iroit dedens .XII. jours hors de Cornuaille ne jamais n'i retourneroit a nul jour. Mesire Tristrans, ki bien veoit apertement k'il n'em pooit autre cose faire, com cil qui estoit si en la prison le roi March son oncle que li rois le peüst tout maintenant metre a mort s'il vausist, fist tout ce que li rois March li conmanda. Mais pour tout **celui sairement** ne laissa il pas k'il n'i retornast (*Tristan en prose*, t. 1, p. 214)

On voit qu'à nouveau CIL est employé lorsque les informations apportées dans le SN ont déjà été données dans le contexte discursif. De ce point de vue, l'alternance que nous avons mentionnée plus haut entre les SN *a cest mot/a cel mot*, et *après cele parole/après ceste parole* est intéressante. Il faudrait y ajouter la paire *cele chose/ceste chose*, également rencontrée dans les documents médiévaux :

(20) une voiz descendi entr'ax, qui lor dist : « En tel maniere entra li filz Dieu en la beneoite Virge Marie, que onques sa virginité n'en fu maumise ne empoirée. » Quant il oïrent **cele parole**, si chaïrent a la terre toz estenduz (*Queste del saint Graal*, p. 235)

(21) « Sire, fet messires Gauvains, je n'en poi mes ; se je en deusse orendroit morir, si le feisse je por la volenté mon seignor accomplir. » Et quant li rois ot **ceste parole**, si se repent de ce que messires [...] (*Queste del saint Graal*, p.6)

(22) « Par foi, fet Lyoniaus, je croi bien que ce soit il, car il ressemble molt bien mon seignor. » Grant piece parlerent de **ceste chose** por savoir s'il en tresissent riens (*Queste del saint Graal*, p. 3)

(23) « [...] Certes, fet Morgue, se vos nel fesiez, bien vos devoit Dex et touz li monz honnir, car il n'est pas rois ne hom qui tel honte suefre que l'en li face. » Assez parlerent de **cele chose** celi matin entre le roi et sa sereur (*Mort le roi Artu*, p. 65)

S'il s'agit bien d'anaphores complexes, nous pensons qu'elles se distinguent des anaphores prédicatives que nous venons d'observer. Les têtes de syntagme *mot*, *parole* ou *chose* sont des noms très abstraits, dont le contenu sémantique reste très vague, et leur apport informatif semble finalement minime. Ces noms ont une fonction essentiellement résomptive (Francis 1994, Schmid 2000, Guillot 2003), ils permettent de subsumer à peu près n'importe quel contenu informatif donné dans le contexte discursif

précédent, mais ils sont faiblement informatifs en eux-mêmes (voir en particulier Schmid 2000). Dans le cas de ces anaphores complexes non prédicatives (ou faiblement prédicatives), le contenu du SN n'implique pas de véritable reconceptualisation du référent. Ainsi s'explique que CIL y alterne avec CIST sans qu'on puisse, dans l'état actuel de nos recherches, expliquer cette variation.

Toutefois, dans ce cas aussi CIST paraît plus fréquemment utilisé que CIL. Il semble en réalité que CIST soit davantage employé que CIL dans l'anaphore complexe en général (prédicative ou non). Dans la mesure où les anaphores dépourvues de source nominale permettent d'introduire un nouvel objet dans le discours, elles sont d'une certaine façon prédisposées à être associées à la série en CIST. L'absence de relation d'identité référentielle avec un autre N pourrait expliquer que, même si le contexte guide l'identification du référent, le locuteur présente le contenu du SN comme ayant fait l'objet d'un choix personnel.

L'hypothèse que nous venons de présenter sur la valeur de CIST et CIL dans les anaphores complexes et prédicatives ne nous paraît pas sans lien avec la thèse de la sphère personnelle. Si notre approche est fondée, elle suppose que ce n'est plus le référent en tant que tel mais la façon de le dénommer qui fait l'objet d'une appréciation subjective du locuteur. Cette dénomination pourra être présentée comme étant assumée ou non par le locuteur, qui reste le pôle par rapport auquel la caractérisation du référent se définit de façon positive ou négative.

Il reste à présent à revenir sur l'usage déictique situationnel de CIST et CIL, notamment dans les énoncés du type de l'exemple (6) cité plus haut :

(6) Nos avrum dreit, mais **cist glutun** unt tort (*Chanson de Roland*, v. 1213)

4.2 CIST et CIL dans la deixis situationnelle

Dans la deixis situationnelle, le démonstratif permet de référer à un élément qui est présent dans la situation de communication ou qu'on peut identifier grâce à un ou plusieurs éléments présents ou associés à cette situation. On constate que d'autres occurrences de CIST sont comparables à celle de l'exemple (6) et se laissent difficilement expliquer dans le cadre de la théorie de la sphère personnelle :

(24) « Sainte Marie, mere genitriz,
Si verreiment cum Deus portas a fiz,
Garisez mei pur ta sainte merci,
Que ne m' ocient **cist felon Sarazin**. » (*Chanson de Guillaume*, v. 813-816)

(25) « Filz, fet ele, miex valt mesure
que jugemenz ne que droiture.
Cest felon a droit destruiroies [...] » (*Roman de Thebes*, v. 7983-7985)

(26) Fait li quens ki moult fu vaillans :
« Signor, en ceste sainte terre
Venimes nos celui requerre
Ki por nos vint de vie a mort.
Vos savés bien c'a moult grant tort
Sont **cist gloton** sor lui venu [...] » (Jean Renart, *Escoufle*, v. 900-905)

Nous pensons que ces occurrences de CIST doivent être rapprochées de celles que nous avons observées précédemment : si le SN ne se définit pas comme un SN prédicatif au sens où nous l'avons défini (il n'est pas anaphorique), il se rapproche de ce dernier en ce qu'il est porteur d'un jugement de valeur assumé par le locuteur. La présence de noms de qualité et/ou d'expansions du nom qui sont axiologiquement marquées caractérise ces SN et explique à nouveau que ce soit en général la forme en CIST qui soit choisie. Lorsque l'inverse se produit, c'est que le locuteur prend intentionnellement le parti de ne pas se présenter comme responsable du contenu du SN :

(27) Et je sai bien, que que nus die,
que cil qui tot le mont conchie,

Renart, **icil mavés lechierres,**
cil rous puanz, cil orz trichierres,
eüst ma fame si baillie
contre son cuer l'eüst saisie,
ja Maupertuis nel garantist,
ne forteresce qu'il feïst
que je ne l'eüse tué
et puis en un conpaing rué.
Hersant, dont vos vint cist coraiges ?
Certes, ce fu mout grant damajes
c'onques Renart, **cil fel, cil rous,**
vos bati onques le velous. (Renart, branche 1, v. 89-102)

Nous pensons que dans ce passage tiré du jugement de Renart le choix de *cil* se justifie par le fait que la perfidie et la ruse de Renart sont largement connues de tous. Le locuteur (en l'occurrence Bruiant, le taureau) n'a donc pas à les prendre à son propre compte, le caractère universellement connu et partagé de l'accusation qu'il porte ne pouvant que renforcer sa gravité aux yeux du roi.

5 Conclusion

Nous avons proposé de reconsidérer la valeur de CIST et CIL en ancien français relativement au trait « +/- prise en charge du contenu informatif du SN par le locuteur », la série CIST étant utilisée lorsque le locuteur assume la responsabilité de l'énonciation du SN, la série CIL dans la situation inverse. Nous pensons que ce trait est lié au système de la sphère personnelle, ou qu'il dérive de ce système. En ce sens, il témoigne lui aussi du caractère encore largement personnel des démonstratifs français au Moyen Age (qu'une approche diachronique, du latin au français, ne peut que confirmer).

L'un des problèmes qui reste non résolu est de savoir s'il faut considérer ce trait comme marquant un stade différent de l'évolution du système, ou s'il doit plutôt être intégré à la théorie de la sphère personnelle. En tout état de cause, il semble qu'il reste stable pendant la majeure partie de la période médiévale

Nous espérons avoir également montré la spécificité des anaphores complexes, prédicatives ou non, méta-discursives ou non, et l'utilité de ces différentes distinctions pour décrire au mieux et finalement comprendre un jour – on l'espère – le fonctionnement et la valeur des démonstratifs en français.

Références bibliographiques

- Botley, S. (2006). Indirect anaphora. Testing the limits of corpus-based linguistics. *International Journal of Corpus Linguistics*, 11/1, 73-112.
- Consten, M., Knees, M. et Schwartz-Friesel, M. (2007). The function of complex anaphors in texts. Evidence from corpus studies and ontological considerations. In M. Schwartz-Friesel, M. Consten and M. Knees (éds.), *Anaphors in Text. Cognitive, formal and applied approaches to anaphoric reference*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 81-102.
- Corbilin, F. (1987). *Indéfini, défini, démonstratif*. Genève-Paris : Droz.
- Cornish, F. (2007). English demonstratives : discourse deixis and anaphora. A discourse-pragmatic account. In R. A. Nilson, N. Aba Appiah Amfo et K. Borthen (éds.), *Interpreting Utterances: Pragmatics and its Interfaces. Essays in honour of Thorstein Fretheim*. Oslo : Novus Press, 147-166.
- Dees, A. (1971). *Etude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*. Groningen : Wolters-Noordhoff Publishing.
- Diessel, H. (1999). *Demonstratives, form, function, and grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

- Erkù, F. and J. Gundel (1987). The pragmatics of indirect anaphors. In J. Verschueren et M. Bertucelli-Papi (éds.), *The Pragmatic Perspective: Selected papers from the 1985 International Pragmatics Conference*. Amsterdam : John Benjamins.
- Fillmore, C. J. (1975) (rééd. 1997). *Lectures on Deixis*. Standford : CSLI Publications.
- Foulet, L. (1930). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- Francis, G. (1994). Labelling discourse: an aspect of nominal-group lexical cohesion. In M. Coulthard (éd.), *Advances in Written Text Analysis*. London : Routledge, 83-101.
- Guiraud, P. (1967). L'assiette du nom dans la *Chanson de Roland*. *Romania*, 88, 59-83.
- Guillot, C. (2004). *Ceste parole et ceste aventure* dans la *Queste del Saint Graal*, marques de structuration discursive et transitions narratives. *L'Information grammaticale*, 103, 29-36.
- Guillot, C. (2007). Entre anaphore et deixis : l'anaphore démonstrative à fonction résomptive ». In D. Trotter (éd.), *Actes du XXIVe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Aberystwyth, (1-6 août) 2004*. Tübingen : Niemeyer, vol. 3, 307-315.
- Gundel, J. K., N. Hedberg, et al. (2004). Demonstrative Pronouns in Natural Discourse. In A. Branco, T. McEnery and R. Mitkov (éds.), *Proceedings of the 5th Discourse Anaphora and Anaphor Resolution Colloquium*, 81-86.
- Himmelman, N. (1996). Demonstratives in Narrative Discourse : a Taxonomy of Universal Uses. In B. Fox (éd.), *Studies in Anaphora*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 205-254.
- Kleiber, G. (1985). Sur la spécialisation grammaticale des démonstratifs en français ancien. *Mélanges H.Naïs, De la plume d'oie à l'ordinateur*, 99-113.
- Kleiber, G. (1986a). Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc., comment les définir ? *L'information grammaticale*, 30, 3-22.
- Kleiber, G. (1986b). Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate UN Ni LE Ni / UN Ni CE Ni. *Langue française*, 72, 54-79.
- Kleiber, G. (1987). L'opposition *cist/cil* en ancien français ou comment analyser les démonstratifs ? *Revue de linguistique romane*, 51, 5-35.
- Marchello-Nizia, C. (1995). *L'évolution du français*. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, C. (1999). Language Evolution and Semantic Representations. A Case Study of the Evolution from "Subjectivity" to "Objectivity" in French. In C. Fuchs et S. Robert (éds.), *Language Diversity and Cognitive Representations*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 53-69.
- Marchello-Nizia, C. (2003). 'Se voz de ceste ne voz poéz oster, Je voz ferai celle teste coper.' (Ami et Amile 753) : La sphère du locuteur et la deixis en Ancien français. In A. Vanneste, P. De Wilde, S. Kindt et J. Vlemings (éds.), *Memoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*. Louvain-Paris : Peeters, 413-427.
- Marchello-Nizia, C. (2004). La sémantique des démonstratifs en ancien français : une neutralisation en progrès ? *Langue française*, 141, 69-84.
- Marchello-Nizia, C. (2005). Deixis and subjectivity: the semantics of demonstratives in Old French (9th-12th century). *Journal of Pragmatics*, 37/1, 43-68.
- Marchello-Nizia, C. (2006a). Du subjectif au spatial : l'évolution des formes et du sens des démonstratifs en français. *Langue française*, 152, 114-126.
- Marchello-Nizia, C. (2006b). From personal to spatial deixis : The semantic evolution of demonstratives from Latin to French. In M. Hickman et S. Robert (éds.), *Space in languages, linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins Publishing Company, 103-120.
- Mathews, C.E. (1907). *CIST and CIL : a syntactical Study*. Baltimore : J.H. Furst.
- McCool, G. J. (1981). *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System*. Cornell University, Ph.D.
- Moignet, G. (1973). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.
- Perret, M. (1988). *Le signe et la mention*. Genève : Droz.

- Price, G. (1968). Quel est le rôle de l'opposition CIST/CIL en ancien français ? *Romania*, 89, 240-253.
- Schmid, H.-J. (2000). *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Schneedecker, C. (2006). SN démonstratifs "prédicatifs" : qu'est-ce qui limite leur apport informatif ? *Langue française*, 152, 39-55.
- Schwartz-Friesel, M. (2007). Indirect anaphora in text. In M. Schwartz-Friesel, M. Consten and M. Knees (éds.), *Anaphors in Text. Cognitive, formal and applied approaches to anaphoric reference*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 3-20.
- Vieira, R., Salmon-Alt, S. et Gasparin, C. (2005). Coreference and Anaphoric Relations of Demonstrative Noun Phrases in Multilingual Corpus. In A. Branco, A. Mac Enery et R. Mitkov (éds.), *Anaphora Processing. Linguistic, cognitive and computational modelling*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 385-401.
- Webber, B. L. (1991). Structure and Ostention in the Interpretation of Discourse Deixis. *Language and Cognitive Processes*, 6/2, 107-135.

Corpus

- Ami et Amile*, édité par P.F. Dembowski, Paris : Champion (1987).
- Chanson de Guillaume*, édité par D. Mc Millan, Paris : Picard (1949).
- Chanson de Roland*, édité par G. Moignet, Paris : Bordas (1969).
- Chrétien de Troyes, *Cligès*, édité par A. Micha, Paris : Champion (1957).
- Jean de Meun, *Roman de la Rose*, édité par F. Lecoy, Paris : Champion (1965).
- Jean Renart, *Escoufle*, édité par F. P. Sweester, Genève : Droz (1974).
- Mort le roi Artu*, édité par J. Frappier, Genève : Droz (1964).
- Passion de Jésus-Christ ou Passion de Clermont*, édité par A. S. Avalue, Milan : Riccardo Ricciardi (1962).
- Quatre livres des Rois*, édité par E.R. Curtius, Dresde : Max Niemeyer (1911).
- Queste del saint Graal*, édité par A. Pauphilet, Paris : Champion (1923).
- Roman de Renart*, branche I, édité par M. Roques, Paris : Champion (1948-1963).
- Roman de Thebes*, édité par G. Raynaud de Lage, Paris : Champion (1966).
- Séquence de sainte Eulalie*, édité par R.L. Wagner et O. Collet, *Textes d'études*, Genève : Droz (1995).
- Tristan en prose*, tome 1, édité par P. Ménard, Genève : Droz (1987).
- Villehardouin, *Conquête de Constantinople*, édité par E. Faral, Paris : Belles Lettres (1938-1939).

¹ On sait que la série CE, contrairement aux deux autres, est dès le départ neutre du point de vue sémantique et spécialisée du point de vue morpho-syntaxique comme déterminant. Il n'en sera donc plus question dans la suite de cet article.

² C'est le cas notamment de la théorie de G. Kleiber, même si les valeurs proche / éloignée sont transformées en SN dont la référence est saturée par le contexte proche / SN dont la référence n'est pas saturée par le contexte proche. La seule autre théorie qui n'est pas fondée sur une opposition spatiale mais personnelle est celle de Moignet (1973).

³ « Cette 'sphère du locuteur' peut concerner l'appartenance sociale, familiale ou politique du locuteur, une possession propre reconnue, revendiquée ou assertée, ou bien encore une relation de dilection affirmée : bref, tout ce que le locuteur pose, construit comme lui appartenant ou l'intéressant [...] » (Marchello-Nizia 2004 : 81-82)

⁴ Il s'agit de la version la plus ancienne de ce texte, composée vers 1100 et conservée dans le manuscrit d'Oxford (2^e quart du 12^e siècle).

⁵ Il est quelques cas où le sujet de la proposition qui suit n'est pas l'auteur des paroles dont le contenu est subsumé par l'expression *ceste parole* ou *cest mot*. Mais C. Marchello-Nizia montre que lorsque l'auteur utilise une forme de ce paradigme, c'est que le référent sujet de la proposition est toujours directement concerné par les paroles.

⁶ L'article défini peut cependant lui aussi être utilisé dans des SN prédicatifs, même si cet usage est sans doute beaucoup plus rare pour l'article que pour le démonstratif.

⁷ C'est le constat auquel aboutissent plusieurs travaux menés sur différentes langues : Gundel et al. 2004 pour l'anglais, Vieira et al. pour le portugais et le français.

⁸ Nous ne nous prononcerons pas ici sur la question du caractère coréférentiel ou non de la reprise anaphorique dans le cas de cet exemple (cf. Consten *et al.*).

⁹ Le fait que les référents de ces SN ne soient pas dans le focus de l'attention explique, selon la théorie de Gundel et al., qu'ils soient associés au démonstratif. Ce qui importe pour nous, c'est que ces auteurs insistent sur le changement de statut ontologique du référent auquel ces anaphores donnent lieu. Alors que le segment source réfère à des événements, des procès ou des situations, les SN anaphoriques renvoient à des propositions (actes de paroles) ou des faits, qui correspondent à des entités de statut différent et plus abstrait. En ce sens, la majorité des recherches distinguent ce type de SN de tous les autres.